

# L'humoriste Guillaume Meurice licencié par Radio France pour «déloyauté répétée»

Par Lefigaro avec AFP

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 56 minutes

**Sibyle Veil, présidente de Radio France, estime que l'humoriste «ne nous a pas laissé d'autre choix que de tirer les conséquences de son obstination».**

L'humoriste de France Inter Guillaume Meurice a été licencié «*pour faute grave*» par Radio France, après avoir réitéré ses propos polémiques sur le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, a-t-il annoncé mardi à l'AFP.

La radio publique lui a notifié par courrier la «*rupture anticipée de [son] contrat pour faute grave*», a-t-il indiqué alors qu'il était suspendu depuis début mai. C'est la «*fin d'un faux suspense*», a-t-il estimé.

«*Cette victoire, c'est avant tout la vôtre!*», a-t-il posté sur X à destination de figures politiques (Marine Le Pen, Eric Zemmour) et médiatiques (Pascal Praud, Elisabeth Lévy...), ainsi qu'à la rabbin et écrivaine Delphine Horvilleur.

Figure de l'émission «*Le grand dimanche soir*», présentée par Charline Vanhoenacker, Guillaume Meurice avait été écarté de l'antenne le 2 mai, quatre jours après avoir réitéré ses propos polémiques sur Benjamin Netanyahu tenus une première fois fin octobre. Il l'avait comparé à une «*sorte de nazi mais sans prépuce*», ce qui avait déclenché des accusations d'antisémitisme et une plainte, finalement classée sans suite. Ces propos avaient également valu à Radio France une mise en garde de l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel.

**«Il a envenimé la polémique des mois durant»**

Dans un e-mail envoyé aux salariés de France Inter, que *Le Figaro* a pu consulter, Sibyle Veil, présidente de Radio France, explique avoir «*pris cette décision pour déloyauté répétée à l'égard de l'entreprise*».

«*Après sa chronique qui avait créé beaucoup d'émoi chez nos auditeurs, j'avais demandé à Guillaume Meurice de faire preuve de responsabilité en formulant un mot d'apaisement, à sa façon. Je considère que l'ouverture et l'écoute des auditeurs sont une force de cette maison, pas une faiblesse. Il a fait le choix inverse. Au lieu d'apaiser, il a envenimé la polémique des mois durant*», poursuit la présidente. «*Dans son livre et dans ses interventions médiatiques, il a proféré des insinuations non seulement fausses mais gravement préjudiciables à France Inter et à Radio France, allant jusqu'à mettre en doute l'indépendance et l'impartialité de notre travail. Au mépris de l'intérêt du collectif, il a nourri les arguments les plus infondés de nos détracteurs.*»

Pour Sibyle Veil, «*en réitérant finalement ses propos à l'antenne en avril, Guillaume Meurice a ignoré l'avertissement qu'il avait reçu, la mise en garde de l'Arcom et détourné la décision du procureur. Il ne nous a pas laissé d'autre choix que de tirer les conséquences de son obstination et de sa déloyauté répétée.*» La présidente rappelle également que tous les salariés de Radio France sont «*dépositaires de quelque chose de plus grand [qu'eux]*» et qu'ils doivent «*avoir le souci de ne pas abîmer davantage une société déjà traversée par bien des divisions et des fractures*».

## **Aymeric Lompret quitte le Grand Dimanche Soir**

La suspension de Guillaume Meurice avait provoqué une grève à France Inter le dimanche 12 mai. Fin mai, les syndicats de Radio France et la rédaction de France Inter avaient demandé à leur direction de renoncer «*à une décision de licenciement*» de l'humoriste, estimant que cela «*créerait un précédent grave*» pour «*la liberté d'expression*».

Un argument récusé par Sibyle Veil. *«Plusieurs chroniqueurs ont (...) librement exprimé sur nos antennes leur soutien à Guillaume Meurice. Il y a quelques jours, l'un d'entre eux me comparait à Donald Trump et imaginait que mes décisions me faisaient l'usage d'un vibromasseur. Quand on entend cela, on peut se dire que la liberté d'expression a peu à craindre»*, a-t-elle fait valoir.

Dans la foulée de cette annonce, un autre humoriste du *«Grand dimanche soir»*, Aymeric Lompret, a annoncé qu'il quittait l'émission en signe de soutien à son collègue. *«Plus Guillaume = plus Aymeric»*, a-t-il écrit sur le réseau social X.

De son côté, le syndicat Sud, auquel appartient Guillaume Meurice, a vu dans ce licenciement une *«faute grave de Sibyle Veil»*, avant les législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet où le Rassemblement national (RN) se présente en position de force. *«Alors que l'extrême droite est aux portes du pouvoir, (...) votre décision fragilise considérablement l'ensemble de notre entreprise»*, a écrit Sud dans un communiqué interpellant Sibyle Veil.

*«Première mesure du Front populaire: la réintégration de Guillaume Meurice à France Inter»*, a pour sa part assuré le député insoumis François Ruffin sur X, en référence au rassemblement envisagé par la gauche pour les législatives. *«Guillaume Meurice vient d'être licencié. Pour une blague contre Netanyahu, celui qui poursuit le génocide des Palestiniens. Le RN soutient ce génocide et la privatisation de Radio France. Dans 3 semaines le Front Populaire rendra sa liberté à la presse»*, ajoute le député LFI Louis Boyard. *«Total soutien à Guillaume Meurice ! Cette décision est injuste et brutale. L'extrême droite n'est pas au pouvoir mais la liberté d'expression est déjà mise en péril»*, a déclaré de son côté le maire écologiste de Grenoble Eric Piolle.

**La rédaction vous conseille**

- **Après ses dérapages, Guillaume Meurice bientôt fixé sur son sort à Radio France**
- **Affaire Meurice : l'émission «Le grand dimanche soir» sur France Inter est raccourcie**
- **L'humoriste Guillaume Meurice convoqué à une commission de discipline le 30 mai**

## Sujet

Radio France

---